



DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE ECOVIE

ZAC DE LA GRAVE - Coordonnées GPS : 43 46 07 68 N - 7 12 12 56 E

Capacité maximale : 450 personnes

Date :

Nom Prénom

Adresse :
.....
.....

Agissant à titre Personnel Représentant d'un organisme ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Préciser le nom

⁽¹⁾ Adresse du Siège Social

Domicile Mobile @.....

VOUS ÊTES

Résidents, Associations, fédérations, Comités, Entreprises, Comités d'entreprises, Restaurateurs et autres établissements de CARROS à vocation artisanale ou commerciale CARROSSOIS

Résidents, associations, fédérations, comités, Entreprises, Comités d'entreprises, Restaurateurs et autres établissements HORS CARROS à vocation artisanale ou commerciale.

TYPE DE MANIFESTATION

Spectacle Colloque Assemblée Générale Conseil d'Administration
 Manifestation festive (Préciser) Autre (Préciser)

Date et Horaires de l'Évènement

Du Àh..... Au Àh.....

Nombre de Personnes attendues lors de la manifestation

Débit de boissons prévu OUI ⁽¹⁾ NON ⁽¹⁾ si OUI Préciser la catégorie

Décorateur, Traiteur, Intervenant extérieur OUI ⁽¹⁾ NON

⁽¹⁾ si OUI mentionner les coordonnées et adresses

Dossier déposé complet le	<input type="checkbox"/> Sans cuisine <input type="checkbox"/> Vestiaires, loges Options payantes (cocher la case nécessaire) <input type="checkbox"/> Cuisine <input type="checkbox"/> Sonorisation Vidéoprojecteur (Uniquement pour des Réunions Conférences)	Rendez-vous avec la Police Municipale Le À
Date de la notification	Montant à payer pour la salle : Montant à payer pour la sono : Caution Salle : Caution Sono :	Réponse de la Commission

Règlement de police générale concernant la location de la salle ECOVIE

Dans le cadre de votre demande de location de la salle ECOVIE, pour faire suite à des dysfonctionnements constatés par le passé, vous êtes reçus par un agent de la police municipale pour vous rappeler les règles de police liées à cette location.

À l'issue de cet entretien, vous vous engagez à respecter les points suivants :

Concernant le bruit, vous vous engagez à veiller à ne pas occasionner de nuisances sonores de nature à gêner le voisinage. Le volume de la sonorisation de la manifestation ne devra pas être audible de l'extérieur. Les participants à la manifestation ne devront pas être à l'origine de troubles constatés à l'extérieur de la salle. Lors de leur départ, ils devront veiller à ne pas causer de nuisances sonores ou autres, en utilisant leurs véhicules.

Concernant le stationnement, vous veillerez à ce que les véhicules des participants à la manifestation respectent les règles de stationnement. Aucun d'entre eux ne pourra stationner sur le parking privé de l'hôtel PROMOTEL.

Les horaires mentionnés dans le règlement concernant la limite d'utilisation de la salle devront être strictement respectés.
(Fin de manifestation à 3 heures, fermeture de la salle à 4 heures)

Le non-respect des règles contenues dans le règlement fixant les conditions et les modalités d'attribution des salles communales qui vous est remis pourra entraîner des sanctions à votre rencontre telle la non restitution de la caution versée.

En cas d'infraction constatée relative au bruit, au stationnement, ..., des procédures seront établies par les services de la police municipale et de la brigade de gendarmerie locale.

En cas de tapage nocturne constaté, vous engagez votre responsabilité en qualité d'organisateur de cette manifestation et les poursuites seront engagées à votre rencontre.

L'acceptation de ce règlement vaut avertissement pour les autorités de police. Vous indiquez ci-après deux numéros de téléphone joignables le jour de la manifestation. En cas de non respect aux règles ci-dessus vous serez contacté sur l'un de ces deux numéros. En cas de poursuites de la nuisance après cet appel, vous ferez l'objet de poursuites pénales. Toute modification concernant ces numéros de téléphone devra être signalée au service chargé de la mise à disposition de la salle.

Les services de la police municipale pourront procéder à un contrôle le jour de la manifestation afin de vous rappeler les présentes règles et de vérifier la validité des numéros communiqués.

Je soussigné(e), _____

reconnais avoir été informé par un agent de la police municipale de CARROS des règles de police générale relatives à la location de la salle ECOVIE et m'engage à les respecter et les faire respecter par les participants à la manifestation, objet de ma demande.

 1  2

Signature du Demandeur

Fait à Carros, le

Visa de l'agent de la Police Municipale :